



anticapitalisme autogestion

Bulletin lycéen et étudiant d'Alternative Libertaire - Février 2017

Violences policières Pas de justice, pas de paix !

Jeudi 2 février, Théo, un habitant d'Aulnay sous Bois de 22 ans, investi dans le milieu associatif, a été interpellé pour s'être interposé au "contrôle" à coup de gifles d'un jeune qu'il connaissait. Théo a été victime d'un viol à la matraque. L'impunité des flics, leur racisme et leur violence, il faut que ça cesse!

Au printemps dernier, les manifs contre la loi travail ont été fortement réprimée par la police, faisant des tas de blessé-e-s. Cette violence, la police l'exerce aussi au quotidien dans les quartiers populaires, allant des contrôles au faciès jusqu'au meurtre, environ un par mois. Et avec l'état d'urgence, la police se croit encore plus intouchable.

★ Un cas parmi d'autres...

Théo à été hospitalisé, gravement blessé. Les constatations médicales font état de l'introduction d'une matraque dans l'anus sur une profondeur de 10 cm. Les quatre flics ont été mis en examen, après qu'une vidéo de l'interpellation fasse le tour des réseaux sociaux. Selon eux, le pantalon de Théo aurait glissé tout seul au cours de l'interpellation... Quoi de neuf pour cette police raciste qui humilie, blesse, mutile, tue et ment ?

Car il ne s'agit pas d'une énième « bavures», d'un cas isolé. Mais d'un système, d'un racisme d'État institutionnalisé. Le nom de Théo se rajoute à la longue liste des victimes de violences policières, dont certaines en sont mortes : Zyed et Bouna, Amine Bentousi, Wissam El Yamni, Rémi Fraisse...

★ Double peine

Pour les victimes, surtout si elle ne sont pas blanches, c'est la double peine. Elles sont d'abord humiliées, frappées, voire tuées. Ensuite, les médias minimisent toujours en répétant les versions policières, faisant passer la victime pour le coupable. Ensuite, c'est la justice complice. Elle ne condamne les policiers que très rarement, et quand c'est le cas, la peine est très faible. En témoigne le meurtre de Adama Traoré lors de son interpellation en iuillet. Les gendarmes, le procureur ont menti en bloc pour étouffer l'affaire, faisant croire que Adama était mort d'une infection alors même qu'il l'ont laissé mourir face contre terre dans le commissariat. Depuis la famille se bat pour que justice soit faite mais la justice s'acharne sur eux. Les droits des victimes sont bafouées deux fois : lors de l'agression par la police, puis lors des démarches judiciaires.

★ Justice et dignité

Ce racisme d'État ne va disparaître par une quelconque décision politique venue d'en haut. Bien au contraire, les gouvernants caressent toujours la police dans le sens du poil. Il faut créer un rapport de force pour que ça change, être solidaire, il faut se défendre contre la police. Le 19 mars une marche pour la justice et la dignité sera organisée dans plusieurs ville, il faut en finir avec le contrôle au faciès, il faut dissoudre la BAC et interdire le FlashBall, les grenades de désencerclement...

C'est la lutte collective et l'organisation de celles et ceux qui vivent au quotidien ces violences policières qui mettront fin à l'impunité de la police. D'ici là : Pas de justice, pas de paix !



Alternative libertaire, c'est aussi un journal mensuel en kiosque!

- ☐ Je souhaite prendre contact avec Alternative libertaire.
- ☐ Je souhaite recevoir un exemplaire gratuit du mensuel Alternative libertaire
- ☐ Je m'abonne à Alternative libertaire
- (20 euros pour un an, 15 euros pour les précaires, chèque à l'ordre d'Alternative libertaire).

NOM......PRÉNOM.....

TÉL. E-MAIL

abonnez-vous en ligne ou renvoyez ce coupon à Alternative libertaire, BP 295, 75921 Paris Cedex 19